

Commission Tourisme du 22 janvier 2019

COMPTE RENDU

Présent(e)s : M. Jean BENOIS, Mme Joséphine CHAMBON, M. Emmanuel CHION, M. Jean-Claude GIORDANA, Mme Arlette LAINE, M. Jean LAVABRE, M. Michel MORILLON, M. Claude VERIL.

Salarié : William MASCHERETTI.

Excusé(e)s : Mme Dominique PARCELLIER, Mme Agnès PALMIE.

Ordre du jour :

- Bilan fréquentation année 2018
- Préparation saison 2019 (Accueil, Points Info, personnel)
- Questions diverses

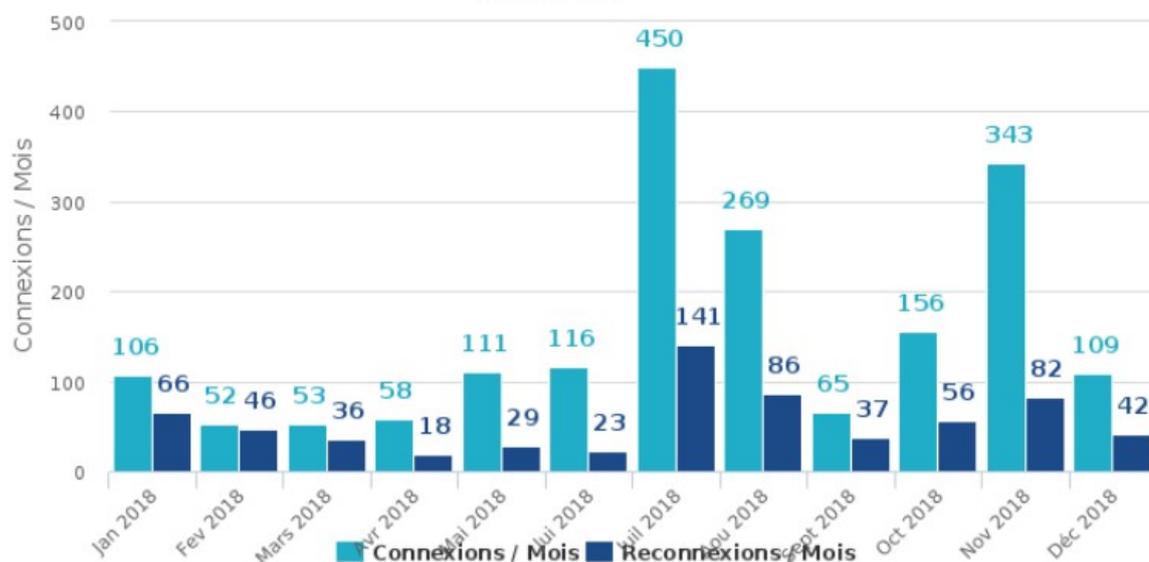
Bilan fréquentation année 2018

Voir bilan annuel détaillé 2018 en annexe.

Pour compléter les données numériques, ci-dessous le détail des connexions Wifi.

Nombre de connexions

Source: Wifi



FOCUS SUR LE GRAPHIQUE

1888 connexions totales

4 hotspots dans le groupe pris en compte (Bourg de Visa, Lauzerte, Montaignu de Quercy et Roquecor)

662 connexions automatiques

Soit 35.06 % de reconnexions automatiques

Mme Chambon complète les données statistiques présentées avec les données du Département.
M. Benois souhaite que la fréquentation de Place aux Nouvelles soit ajoutée aux manifestations culturelles.
Après demande à la médiathèque, la fréquentation estimée pour les 2 jours est de 900 personnes.

Préparation saison 2019 (Accueil, Points Info, personnel)

M. Giordana expose les faits suivants :

- Avec le retour de Lydie Amelin à temps complet, le contrat de remplacement de Sophie Delanoë (21 h) n'a pas été renouvelé.
- Valérie Cicuto souhaitant rester à 21h hebdomadaires, il reste 14 h à compléter pour maintenir un équivalent temps plein à Montaigu de Quercy.
- Océanne Duclos étant dorénavant à temps complet sur la médiathèque, elle ne sera plus détachée au point info de Roquecor de mi-juin à mi-septembre.
- Le dossier Grands Sites Occitanie va beaucoup mobiliser le personnel.
- Les prestataires ne sont pas suffisamment rencontrés sur le terrain, notamment les hébergeurs pour la taxe de séjour.
- Le projet d'aménagement du nouvel office de tourisme à Lauzerte va également demander de la préparation et nécessiter des ressources humaines.
- Le Conseil Départemental est de plus en plus vigilant à la répartition des emplois saisonniers.

Pour toutes ces raisons, M. Giordana propose la création d'un poste pérenne à temps plein et un recrutement professionnel.

M. Lavabre précise que le manque de permanences à Montaigu de Quercy, notamment le samedi matin, est préjudiciable.

M. Veril propose que, pour le moment, soit créé un poste de 14h, pour le compléter celui de Montaigu de Quercy.

La commission valide le complément de 14h, les candidatures devront parvenir à la communauté de communes avant le 15 février pour un début de contrat au 1^{er} mars.
Une information sera diffusée aux maires pour un recrutement local.

M. Mascheretti explique que plannings et missions seront adaptés aux ressources humaines présentes, après validation par les présidents.

La commission valide également l'ouverture des 4 points info en juillet et août et la demande d'emplois saisonniers correspondants au Conseil Départemental.

Pour Bourg de Visa, Mme Lainé précise qu'un personnel de mairie vient en appui au saisonnier.

Pour Roquecor, MM. Chion et Morillon précisent que l'association Artiroc est également présente pour accompagner le saisonnier.

Les salariés permanents restent mobilisés sur les points info de Lauzerte et Montaigu de Quercy et n'assurent pas de présence physique à Bourg de Visa et Roquecor.

Questions diverses

Mme Chambon présente un exemple de document attractif pour expliquer la taxe de séjour aux hébergeurs, dont la communauté de communes et l'office de tourisme pourraient s'inspirer pour les envois ou rencontres.

Pour des facilités comptables, M. Chion propose que la période de déclaration de la taxe de séjour soit ramenée à septembre.

Il demande également une recherche d'information pour les obligations en matière d'immatriculation pour les chambres d'hôtes.

M. Vénil présente le visuel pour les panneaux qui vont progressivement équiper les communes proposant des départs de randonnée pédestre. La commission valide ce visuel.